

Source : [http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/visuel/2016/11/03/climat-les-alarmants-niveaux-d-emissions-de-gaz-a-effet-de-serre\\_5024781\\_4355770.html](http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/visuel/2016/11/03/climat-les-alarmants-niveaux-d-emissions-de-gaz-a-effet-de-serre_5024781_4355770.html)

Téléchargement 06 11 2016

# **Climat : les engagements des Etats seront insuffisants pour tenir l'objectif de l'accord de Paris**

Le Monde 03 11 2016

Dans la lutte contre le réchauffement climatique, l'accord de Paris, adopté à l'issue de la COP 21 en décembre 2015, désormais signé par 192 pays et ratifié par 92 d'entre eux, marquait une étape importante des négociations climatiques, en devenant le premier accord international destiné à baisser les émissions humaines de gaz à effet de serre (GES).

Mais à la veille de l'entrée en vigueur du texte et à quelques jours de l'ouverture de la COP 22 de Marrakech, les chiffres publiés par le PNUE (Programme des Nations Unies pour l'Environnement) ce jeudi 3 novembre viennent sèchement rappeler que l'objectif principal de l'accord, à savoir limiter le réchauffement climatique « bien en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels », est très loin d'être atteignable en l'état.

Lire notre visuel interactif : [Climat : où en est l'accord de Paris ?](#)

Le rapport « emissions gap » du PNUE publié chaque année constitue un état des lieux le plus précis possible des émissions humaines de gaz à effet de serre et estime ainsi l'ampleur du « fossé » qui sépare nos paroles de nos actes. Le rapport s'attache à comparer par exemple nos émissions actuelles et futures aux réductions qu'il faudrait consentir pour garder de bonnes chances de limiter le réchauffement à +2 °C, ou mieux à 1,5 °C. Et le moins qu'on puisse dire est que ce fossé est grand.

## **Des mesures largement insuffisantes pour atteindre l'objectif de 2 °C**

En 2014, on estime que les activités humaines sur la planète ont émis environ 52,7 milliards de tonnes (ou Giga-tonne, Gt) de CO<sub>2</sub> équivalent. Ces émissions progressent actuellement d'environ 1,8 % par an, ce qui marque un ralentissement par rapport à la période 2000-2011, mais reste supérieur à la croissance des émissions de 1970 à 2000 (1,3 % par an).

Les projections actuelles prévoient que nos émissions grimperont à 59 Gt en 2030 si aucune mesure n'est prise d'ici là pour les limiter. Or, le scénario raisonnable pour limiter le réchauffement sous le seuil dangereux de deux degrés Celsius prévoit une baisse des émissions jusqu'à 42 Gt en 2030, soit 17 milliards de tonnes de différence (en cumulé de 2017 à 2030, la différence atteint 85 milliards de tonnes).

Malgré les engagements pris par les États avant la COP 21, appelés INDC, le monde émettra toujours

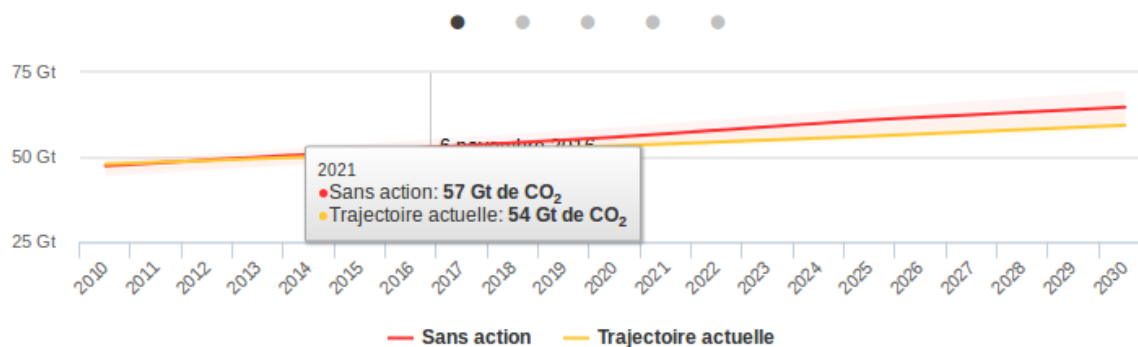
de 11,7 Gt à 13,7 Gt de CO<sub>2</sub> en trop en 2030 (concernant respectivement les INDC conditionnels et inconditionnels).

Évolution des émissions de GES selon différents scénarios

Émissions exprimées en milliards de tonnes de CO<sub>2</sub> équivalent. **Source : PNUE**

Les émissions de gaz à effet de serre augmentent chaque année. En 2015, ce sont environ 51 milliards de tonnes de CO<sub>2</sub> qui ont été rejetées dans l'atmosphère terrestre par les activités humaines.

Sur le graphique ci-dessous, la courbe rouge ● montre ce que seraient nos émissions selon un scénario *Business as usual* où l'on ne ferait rien pour les limiter. La courbe orange ● indique la trajectoire actuelle des émissions humaines.



*Pour l'animation aller sur la page source*

Sur la base de la trajectoire actuelle de nos émissions, les climatologues estiment que le réchauffement atteindra +3,6 °C en 2100. Si les États atteignent tous les objectifs inscrits dans leurs INDC, le réchauffement sera de 2,9 °C à 3,4 °C.

Au rythme actuel, le budget carbone à ne pas dépasser pour limiter le réchauffement climatique à +1,5 °C, un seuil ardemment défendu par les scientifiques et de nombreux états insulaires dont la survie est directement menacée par la montée du niveau des océans, sera totalement consommé bien avant 2030, même en atteignant les objectifs actuels de réduction des émissions. Selon diverses estimations, le seuil de +1,5 °C sera inévitable dès le début des années 2020 (de 2021 à 2025).

Pour les climatologues du PNUE, cela illustre notamment le manque d'ambition des contributions climatiques des États. Les analyses montrent que certains pays atteindront ou dépasseront leurs objectifs de réduction sans prendre de sérieuses mesures. C'est le cas de la Russie, par exemple, qui s'est engagée à une réduction de 25 % à 30 % de ses émissions par rapport à celles enregistrées en 1990. Or, la chute de l'empire soviétique et la désindustrialisation massive qui l'a suivie ont fait chuter les émissions du pays d'environ 40 % entre 1990 et 2000. En affirmant viser une réduction de -30 % Déjà atteinte, la Russie se laisse même le droit d'augmenter ses émissions jusqu'en 2030.

Le PNUE appelle donc les États à revoir à la hausse les ambitions affichées afin d'atteindre des baisses réelles et draconiennes des émissions de GES.

## La piste de l'efficacité énergétique

Plusieurs pistes sérieuses sont envisagées afin de réduire efficacement les émissions de GES. L'une d'elles est l'amélioration de l'efficacité énergétique, c'est-à-dire consommer moins d'énergie (électricité, matières fossiles, etc.) pour un niveau de performance égal.

Trois secteurs clés sont visés : la construction de bâtiment, l'industrie et les transports. À eux seuls, ces trois grands secteurs économiques représentent pas moins de 40 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre générées par la consommation d'énergie. Une étude présente dans le quatrième rapport du GIEC publié en 2007 indique que les réductions des émissions qu'il est possible de réaliser, moyennant d'importants investissements, pourraient atteindre près de 12 milliards de tonnes en 2030. Les auteurs de cette étude notent d'ailleurs qu'il est probable que l'estimation obtenue soit sous-évaluée et que le potentiel de réduction soit encore plus important.

Au-delà de la réduction des émissions, le PNUE souligne que l'amélioration de l'efficacité énergétique peut avoir de nombreux bénéfices autres, tels que la réduction de la pollution atmosphérique ou la création d'emplois. C'est ainsi que l'amélioration de l'efficacité énergétique a été inscrite en 2015 parmi les objectifs de développement durable pour l'année 2030 promus par l'ONU.

En outre, plusieurs études scientifiques tendent à montrer que la multiplication des initiatives portées par des acteurs non étatiques, tels que des municipalités ou des régions ou le secteur privé, peut jouer un rôle non négligeable dans la réduction des émissions. Les résultats de ces études sont cependant très disparates et vont d'un gain de quelques centaines de millions à quelques milliards de tonnes de CO<sub>2</sub>.

Lire aussi : [Climat : les mauvaises nouvelles s'accumulent](#)

La fin de l'histoire n'est donc pas encore totalement écrite, mais les marges de manœuvre des États se réduiront rapidement à mesure que les émissions croîtront au lieu de décliner. La question centrale n'est donc pas tant de savoir si ceux-là réagiront que de savoir s'ils le feront à temps pour contenir le réchauffement climatique sous un seuil raisonnable.